



## AVIS AU PUBLIC

La Direction Générale de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) informe le public, que les services ci-après :

- **Le service de la gestion des demandes (DIASPORA)**
- **Le service de la modernisation de l'état civil** actuellement dans les locaux de la Direction Générale de l'ANIP à KOUHOUNOU, **sont transférés à la PREFECTURE DE COTONOU.**

A cet effet, les usagers de ces services sont priés de bien vouloir se rendre désormais à la **PREFECTURE DE COTONOU** à partir du **lundi 02 septembre 2024.**

Par ailleurs, il faut retenir que les prestations de l'ANIP s'obtiennent également en ligne à travers la plateforme [www.eservices.anip.bj](http://www.eservices.anip.bj) et sur l'application **ANIP BJ** téléchargeable sur **Play Store.**

L'ANIP remercie tous les usagers et les rassure de sa volonté à mettre tout en œuvre pour leur garantir de meilleurs services.

Fait à Cotonou, le 30/08/24



**Aristide Guy ADJINACOU GNAHOUI**

Le Directeur Général